

FOREZ

# Le canal du Forez vide pendant cinq semaines

Comme chaque année, les 44 kilomètres du canal du Forez seront vidés du 13 février au 20 mars inclus pour y mener des travaux d'entretien. Des réserves sont constituées pour l'approvisionnement en eau potable, de l'activité de maraîchage et l'abreuvement des bêtes.



Des pêches de sauvegarde seront organisées lors de la première semaine de chômage. Photo Progrès/fournie par le Smif

Une distance de 44 kilomètres à vider. Comme tous les ans à la même période, les vannes de vidanges du canal du Forez vont s'ouvrir, samedi 13 février, de Grangent au Mont d'Uzore, afin de permettre au syndicat mixte d'irrigation et de mise en valeur du Forez (Smif) de réaliser ses travaux d'entretien. Cette période de chômage doit durer cinq semaines, jusqu'au 20 mars inclus.

**Des réserves constituées pour la fourniture en eau potable**

Au programme : travaux de curage, reprise du revêtement béton, curage des siphons mais aussi inspection afin de déjà prévoir les tra-

voux de l'an prochain. Montant total de l'opération : 250 000 euros.

Si tout le canal est vidé en même temps, deux tronçons conserveront des réserves d'eau, entre Saint-Romain-le-Puy et Précieux, ainsi qu'entre Saint-Rambert et Saint-Marcellin-en-Forez. « Celles-ci doivent tenir pour les cinq prochaines semaines et servir en priorité à la fourniture d'eau potable, aux activités de maraîchage et à l'abreuvement du bétail », explique Julien Pion, référent technique du Smif.

Il rappelle qu'il sera, durant toute la période de chômage, interdit de pêcher dans le canal, que les poteaux d'incendie ne devront faire l'objet d'aucun essai. Il est également demandé aux



souscripteurs du canal de veiller à la fermeture de leur prise d'eau.

Si aucune trouvaill insolite n'est à répertorier depuis plusieurs années dans le ca-

nal à vide, hormis quelques molyettes et caddies, les pêches de sauvegardes organisées par la fédération de pêche de la Loire peuvent réserver quelques surprises.

L'an dernier, 1,9 tonne de poissons, perches, brochets et gardons, avaient été pêchées puis relâchés dans la Loire.

C. T.

SAVIGNEUX

## Primetals : le CSE se prononcera lundi pour ou contre le rachat

Le CSE devait rendre son avis vendredi sur l'offre de reprise du groupe allemand Mutares. Regrettant un manque d'engagement de la part de la direction actuelle, les représentants du CSE ont remis à lundi leur décision. De son côté, Primetals Technologies assure avoir fait le maximum.

En grève jeudi, les salariés de Primetals Technologies ont suivi tout au long de

la journée de vendredi l'avancée des négociations entre leur direction actuelle et les représentants du CSE (Comité social et économique).

Ces derniers devaient donner leur avis, consultatif, à propos du projet de rachat de la branche française, basée à Savignieux, par le groupe allemand Mutares. Ils ont finalement reporté à lundi leur décision.

**Les élus du CSE demandent de plus importants engagements de la part de Primetals Technologies**

Ils dénoncent un projet « fragile » et réclamaient à Primetals Technologies UK et son actionnaire majoritaire Mitsubishi de plus importants investissements pour que l'activité soit pérenne.

« La réunion de ce vendredi matin avec la direction a duré 15 minutes, puis a repris à

13 h 15 avec le Japon. Mais nous n'avons obtenu que de maigres avancées » explique Dominique Tellier, délégué syndical CFE-CGC. « Mutares veut piloter le site, nous n'allons pas leur reprocher. Ils veulent piloter avec la trésorerie mais s'il n'y a pas assez, ils n'auront pas peur de licencier. »

Du côté de Primetals Technologies on assure : « Il y a des investissements consen-

tis pour plusieurs machines. Des engagements financiers ont été pris pour désendetter et pour recapitaliser la société ainsi que des engagements commerciaux et sur la propriété intellectuelle pour solidifier le modèle de l'entreprise. Le maximum a été fait pour garantir l'avenir du site. La suite sera entre les mains du futur acquéreur. »

C. T.